

DIAGONALES

MENSUEL ROMAND DE LA SANTÉ MENTALE

Marc Diserens

**La santé mentale au programme
de la Santé publique vaudoise?**

**Thérapies cognitives
et comportementales**

10 ans des groupes de proches

Les bonnes résolutions

JANVIER 2003 – N° 7

C'était un pressentiment, c'est maintenant une certitude: la psychiatrie, à l'image des asiles que l'on construisait à l'écart, est encore, dans le canton de Vaud, en dehors de la réflexion que l'Etat conduit en matière de santé publique. M. Marc Diserens, chef du Service de la santé publique vaudoise, l'a avoué, le 14 novembre 2002 (lire en page 16).

Sur le plan concret, comment, là-haut, au Château, connaissent-ils les besoins, les attentes, les conditions des soins en psychiatrie? Savent-ils que les techniques de soins ont évolué? qu'en théorie, la chambre d'isolement a fait place à la chambre de soins intensifs? Connaissent-ils les difficultés que rencontrent les équipes de soins à passer de la théorie à la pratique? Savent-ils, par exemple, que les visites infirmières en chambre de soins intensifs se limitent trop souvent à: «Voulez-vous vos cigarettes?», «Avez-vous besoin de quelque chose?» ...de matériel s'entend. Ou encore: «Maintenant, cessez de tambouriner contre la porte!»

Savent-ils le coût financier et affectif des entrées ratées, à l'exemple de celle de Caroline qui, après trois jours et trois nuits de négociations avec ses proches, signa une admission volontaire à 2 heures du matin et, désespérant de ne pas rencontrer le médecin qui devait lui prescrire un traitement, quitta l'hôpital à 16 heures, retournant sans soin auprès des siens, désolés de la voir à nouveau si mal, ne sachant comment l'aider.

Ont-ils entendu parler des réalisations pilotes, ici à Lausanne (voir notre dossier sur le SIM, «Diagonales» N° 4), qui signent une politique d'avenir pour la psychiatrie? Réalisent-ils que la psychiatrie de demain, c'est celle qui met l'accent aussi sur la prise en charge hors des murs de l'hôpital? Sont-ils sensibles aux appels des directeurs et directrice des quatre secteurs psychiatriques, Centre (Lausanne), Nord, Est et Ouest vaudois, pour valoriser les programmes de suivi et de réinsertion sociale des patients psychiques, facteur déterminant dans la sauvegarde de la stabilisation de la psychose et de la lutte contre la rechute?

Savent-ils qu'il y a quinze ans, plusieurs patients pouvaient élire domicile à: «Hôpital de Cery, 1008 Prilly»? et que maintenant, après dix ou vingt jours, durée moyenne d'hospitalisation, certains patients retournent dans la communauté, quel que soit le degré d'autonomie qu'ils auront pu, ou non, récupérer? Et savent-ils ce qu'elle offre comme accueil, la communauté?

Le temps des asiles semble bien révolu, alors, quelle psychiatrie l'Etat veut-il financer? Le sait-il? Comment un chef de service peut-il défendre un budget auprès des élus du peuple s'il ne connaît pas les besoins en soins psychiatriques, ni les lignes directrices que ses acteurs se proposent de suivre et encore moins les moyens dont ils ont besoin pour mettre en œuvre leur programme?

Vous ai-je bien entendu, Monsieur Diserens? Est-ce bien un appel aux proches, aux patients et aux professionnels de la psychiatrie que vous avez lancé, en nous informant de votre ouverture, de votre intérêt et de votre sens des responsabilités en matière de santé mentale?

Madeleine Pont

4

Thérapies cognitives et comportementales
Apprendre à mieux vivre

7 Les jeudis des proches

8 Des chevaliers à l'armure rouillée

9 Les carnets d'Hélène
Une plaquette pour les proches10-11 Horizon 9
Une approche psycho-spirituelle

12 Bonnes résolutions pour 2003

13 Les thérapies brèves

14-15 10 ans des groupes de proches
Enfin les proches des patients deviennent partenaires!

16

La santé mentale au programme de la Santé publique vaudoise?

17 Droit des patients

18-19 J'ai lu – J'ai aimé

20 L'atelier d'artisanat du GRAAP

21 Entre nous
Billet d'humour22 Restructuration de l'AFS Be-Ju-Ne
Courier des lecteurs23-24 Agendas CORAASP
Agendas du GRAAP